No 252 — Juin 1940

Abbé Léonide PRIMEAU

Mgr Adélard Langevin, O. M. I.

Deuxième archevêque de Saint-Boniface



L'ŒUVRE DES TRACTS
MONTRÉAL



L'ŒUVRE DES TRACTS

(Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10	*Le Mouvement ouvrier au Canada*	Omer HÉROUX
11	*L'École canadienne-française*	R. P. Adélard DUGRÉ, S. J.
12	*Les Familles au Sacré Cœur*	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
14	*La Première Semaine sociale du Canada*	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
15	*Sainte Jeanne d'Arc*	R. P. CHOSSEGROS, S. J.
17	*Notre-Dame de Liesse*	R. P. LECOMPTE, S. J.
18	*Les Conditions religieuses de notre société*	Le cardinal BÉGIN
19	*Sainte Marguerite-Marie*	UNE RELIGIEUSE
20	*La Y. M. C. A.*	R. P. LECOMPTE, S. J.
22	*L'Aide aux œuvres catholiques*	R. P. Adélard DUGRÉ, S. J.
24	*La Formation des Élites*	Général DE CASTELNAU
26	*La Société de Saint Vincent-de-Paul*	XXX
28	*Saint Jean Berchmans*	R. P. Antoine DRAGON, S. J.
30.	*Le Maréchal Foch*	XXX
31	*L'Instruction obligatoire*	R. P. BARBARA, S. J.
32	*La Compagnie de Jésus*	R. P. Adélard DUGRÉ, S. J.
33	*Le Choix d'un état de vie* (jeunes gens)	R. P. D'ORSONNENS, S. J.
33a	*Le Choix d'un état de vie* (jeunes filles)	R. P. D'ORSONNENS, S. J.
38	*Contre le blasphème, tous!*	R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
42	*Saint Gérard Majella*	Abbé P.-E. GAUTHIER
44	*Le Bienheureux Grignion de Montfort*	F. ANANIE, F. S. G.
45	*Monseigneur François de Laval*	R. P. LECOMPTE, S. J.
46	*Les Exercices spirituels de saint Ignace*	S. S. PIE XI
47	*La Villa La Broquerie*	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
48	*Saint Jean-Baptiste*	R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
51	*Monseigneur Alexandre Taché*	R. P. LATOUR, O. M. I.
56	*Contre le travail du dimanche*	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
57	*L'Œuvre de la Villa Saint-Martin*	R. P. Gustave JEAN, S. J.
58	*Monseigneur Laflèche*	R. P. Adélard DUGRÉ, S. J.
59.	*Le Bienheureux Bellarmin*	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
60	*La Vénérable Bernadette Soubirous*	Abbé P.-E. GAUTHIER
62	*Le Recrutement des Retraitants*	XXX
63	*Madame de la Peltrie*	R. P. LE JEUNE, O. M. I.
64	*L'Œuvre du curé Labelle*	Abbé Henri LECOMPTE
65	*Saint François Xavier*	Abbé C. RONDEAU, P. M. E.
66	*Les Sœurs de Miséricorde de Montréal*	Abbé Elie J. AUCLAIR, D. TH.
67	*Le Catholicisme en Chine*	Mgr BEAUPIN
68	*Le Jubilé de 1925*	XXX
69	*Mère Marie de la Ferre*	UNE RELIGIEUSE
71	*Saint Pierre Canisius*	R. P. LECOMPTE, S. J.
72	*Sainte Marie-Sophie Barat*	R. S. C. J.
73	*Nos Martyrs canadiens*	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
74	*Les Servites de Marie*	R. P. LÉPICIER, O. S. M.
75	*Les Clubs sociaux neutres*	Abbé Cyrille GAGNON
76	*La Presse catholique*	Mgr Elias ROY
77	*L'A. C. J. C.*	Chanoine COURCHESNE
79	*Encyclique sur la fête du Christ-Roi*	S. S. PIE XI
80	*La Retraite spirituelle*	S. ALPHONSE DE LIGUORI
81	*Une enquête sur le scoutisme français*	XXX
82	*Le Secrétariat des Familles*	Dr Elzéar MIVILLE-DECHÊNE
83.	*Le Dr Amédée Marsan*	R. P. LÉOPOLD, O. C.
84	*Comment lutter contre le mauvais cinéma*	Léo PELLAND, avocat
86	*Saint Louis de Gonzague, confesseur*	R. P. PLAMONDON, S. J.
87	*La Transgression du devoir dominical*	XXX
88	*Le Règne social de Jésus-Christ*	Abbé Arthur LAPOINTE
90	*André Grasset de Saint-Sauveur*	XXX
91	*Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!*	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
92	*Actes pontificaux concernant l'Act. franç.*	S. S. PIE XI
93	*Répliques du bon sens — I*	Capitaine MAGNIEZ
94.	*Ce que femme veut*	Jeanne TALBOT
95	*Répliques du bon sens — II*	Capitaine MAGNIEZ
96	*Marie de l'Incarnation*	R. P. FARLEY, C. S. V.
97	*Dimanche vs Cinéma*	Chanoine HARBOUR
98	*Thaumaturge de chez nous*	R. P. Jacques DUGAS, S. J.
100	*Le Rapport Boyer sur le cinéma*	XXX
101	*Nos premiers Missionnaires*	Abbé Napoléon MORISSETTE
102.	*Les Retraites fermées en Belgique*	R. P. LAVEILLE, S. J.

Mgr Adélard Langevin, O. M. I.

par l'abbé Léonide PRIMEAU

Lettre de S. Exc. Mgr Yelle, P. S. S.

Saint-Boniface, 30 mai 1940.

Monsieur l'abbé Léonide Primeau,
Procureur de l'Archevêché,
Saint-Boniface.

CHER MONSIEUR PRIMEAU,

Je vous félicite d'avoir trouvé le temps, malgré vos nombreuses occupations, de publier ces articles consacrés au souvenir de Mgr Langevin. Leur publication en brochure en rendra la lecture plus facile et permettra de les conserver plus sûrement.

Mgr Langevin est mort il y a vingt-cinq ans, c'est dire que toute la jeune génération ne le connaît que de nom. Je regrette vivement que les circonstances présentes ne nous aient pas permis de célébrer plus solennellement cet anniversaire : nous avons tellement besoin en nos jours difficiles des exemples laissés par Mgr Langevin. Ardeur de foi, élévation d'âme, noblesse de sentiments, fierté nationale, énergie indomptable au service d'un zèle apostolique toujours en éveil, votre brochure rappellera ces traits de la vie du grand archevêque. Je souhaite que cette brochure soit lue dans nos familles catholiques de l'Ouest, et je voudrais surtout la voir pénétrer dans toutes les familles de langue française du diocèse de Saint-Boniface en particulier.

Croyez bien, cher Monsieur Primeau, à mes meilleurs sentiments en Notre Seigneur.

† Émile YELLE, P. S. S.,
Arch. Coad. de Saint-Boniface.

I. — Premières années

LE 15 juin 1915, à la fin de la première année de la Grande Guerre, décédait à l'Hôtel-Dieu de Montréal, sur les huit heures du matin, après trois jours d'une maladie foudroyante, Mgr Louis-Philippe-Adélard Langevin, O. M. I., troisième évêque et deuxième archevêque de Saint-Boniface.

Le vendredi précédent, en la fête du Sacré Cœur, 11 juin, l'illustre prélat avait célébré sa dernière messe, dans la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré, au lendemain des cérémonies solennelles qui avaient marqué, dans la cité de Champlain, les noces d'or sacerdotales de S. Em. le cardinal Louis-Nazaire Bégin, archevêque métropolitain de Québec.

ŒUVRE DES TRACTS, *juin 1940, n° 252.*

En janvier dernier, *le Devoir* de Montréal, par son rédacteur en chef, M. Omer Héroux, — ce journaliste apôtre toujours dévoué à toutes les causes catholiques et françaises de notre pays, — donnait, dans un article que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, faute d'espace, les motifs de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la mort de notre regretté archevêque.

A titre de fils spirituel du « grand évêque et du grand apôtre » unanimement proclamé tel, à sa mort, — Mgr Langevin a ordonné prêtre le soussigné dans l'église historique de Boucherville (province de Québec), le 7 juillet 1912, — nous voulons offrir à la mémoire de ce Père bien-aimé cet humble tribut de notre reconnaissance, en faisant connaître à la génération actuelle, par quelques articles de notre journal français de Winnipeg, *la Liberté*, la glorieuse carrière de cet homme de Dieu, que nous considérerons successivement comme prêtre, pontife et patriote, pour en admirer les nombreuses et si belles qualités. Car, écrivait alors M. Omer Héroux (*le Devoir*, 15 juin 1915), à l'annonce de la « tragique nouvelle »:

« Ce fut un évêque illustre, l'un de ceux dont le nom brillera à côté des plus grands dont s'honore l'Eglise du Canada; ce fut un fier citoyen et notre race n'a pas connu de plus noble fils.

« Sa carrière fut une constante leçon de courage, d'énergie et de fierté. Elle appartient à la légende héroïque de notre pays; elle prolongera indéfiniment dans l'avenir son action féconde. Nul discours de cet orateur à la parole enflammée n'égala jamais l'éloquence de sa vie, tout entière donnée, — et à travers quelles souffrances, — à la défense des droits de Dieu et du père de famille, à la grandeur de son pays et de sa race. »

Louis-Philippe-Adélard Langevin naquit le 23 août 1855, au village de Saint-Isidore de Laprairie (province de Québec), et fut baptisé, le lendemain, dans l'église de Saint-Remi, par M. l'abbé J.-B. Lemonde, — M. le curé Joseph Trudel, de Saint-Isidore, étant en retraite. Enfant du notaire François-Théophile Langevin, né à Varennes, en 1808, et de Marie-Poméla Racicot, née au Sault-au-Récollet, en 1824, — celle-ci était la sœur du futur évêque de Pogla, Mgr Zotique Racicot, jadis auxiliaire de Montréal, — le petit Adélard appartenait à une famille de seize enfants dont huit seulement survécurent: Alida (Mme Guérin), Arthur, Achille, Adélard, Auguste, Amédée, Hermas et Emile.

Tout jeune encore, on reconnaît que « la nature le dota d'un tempérament ardent, pétulant, prime-sautier; qu'elle l'affligea aussi, en quelque sorte, d'une espièglerie étourdissante et d'une inépuisable gaieté qui ne manquait jamais d'agrément. Mais il se manifesta bientôt chez lui tant de foi

et de piété que ses parents eurent de suffisants motifs d'en imposer à leurs premières alarmes ». Préparé par l'abbé Duprat, le petit Langevin fit sa première communion en juin 1865, et fut confirmé par Mgr Bourget le 20 juin 1867, année où ses parents décidèrent qu'il irait au Petit Séminaire de Montréal.

Pendant huit années consécutives, Adélard poursuivra ses études classiques (1867-1875) en compagnie de Paul Bruchési, futur archevêque de Montréal, de Siméon Beaudin, qui deviendra juge suprême de la province de Québec, de Frédéric Monk, futur ministre fédéral des Travaux publics, avec qui il disputera souvent les premières places de ses différentes classes. On retiendra du jeune Langevin étudiant « qu'il était un mime remarquable, un improvisateur heureux ».

« Je l'ai connu dès l'enfance, disait Mgr Paul Bruchési, dans l'émouvant hommage qu'il rendit à son condisciple défunt, à la cathédrale de Saint-Boniface le dimanche soir 20 juin 1915. Dans la famille, il fut un fils affectionné et soumis; au collège, un élève studieux, charmant, enjoué, exemplaire; plus tard, un religieux fervent, embrasé de l'amour des âmes; puis un évêque selon le cœur de Dieu, le bon pasteur qui connait ses brebis, et que ses brebis connaissent, et qui, à l'exemple du divin Maître, sait donner sa vie pour elles, sans jamais compter avec les fatigues et les peines. »

Docile à suivre les conseils de « l'excellent » M. Palin, P. S. S., Adélard Langevin, aussitôt ses études classiques terminées, revêtira la soutane, sans délai, « sans jeter au monde, auquel il renonçait, le moindre regard d'envie qui aurait fait croire que son noble cœur était partagé entre la créature et Dieu ». Il devient professeur des éléments latins, puis de syntaxe, au Petit Séminaire, durant les deux années suivantes. On le signale déjà comme un « maître excellent, rempli de zèle et de dévouement, aussi sévère pour lui-même qu'indulgent pour les autres, sachant comprendre la plaisanterie et la pétulance qu'il ne confond pas avec la dissipation; exigeant mais juste, modéré mais bienveillant, par là même estimé par ses confrères et adoré par la jeunesse qu'il entoure d'une intelligente et constante sollicitude ».

A la suite de certaines leçons de catéchisme, il saura donner des conseils d'ordre pratique, « pour aider, disait-il, à devenir des hommes de devoir, des catholiques fervents, de vrais Canadiens français ». Ne voit-on pas ainsi se dessiner d'avance, en l'âme de l'abbé Langevin, les traits magnifiques de cet apôtre des âmes qu'il veut être et qu'il sera toute sa vie ?

En septembre 1878, il fait son entrée au Grand Séminaire de Montréal, mais sa santé débile ne lui permettra pas même de finir cette première année; il pourra suivre des cours particuliers, jusqu'aux vacances, en remplissant une fonction d'ecclésiastique auxiliaire au Petit Séminaire. Il avait été tonsuré le 30 mai 1878, par Mgr Fabre, qui lui confère les

ordres mineurs le 21 décembre 1878, dans la chapelle du Grand Séminaire. Sa piété exemplaire lui vaudra le privilège de n'être aucunement retardé dans son ascension au sacerdoce. Il fut admis au sous-diaconat le 7 juin 1879, au diaconat le 24 août 1880. Cette même année, il accompagna Mgr Fabre, en qualité de secrétaire, dans ses visites pastorales.

Après une année de repos relatif, sa santé demeurait assez précaire, de sorte qu'il lui fallut songer à continuer sa préparation à la prêtrise par des cours particuliers, et ce fut le motif qui conduisit l'abbé Langevin chez les Pères Jésuites, au Collège Sainte-Marie de Montréal, où il devint, le 1er septembre 1880, préfet d'études des petits. Le R. P. F.-X. Renaud, S. J., se chargea d'enseigner la théologie morale à ce futur archevêque.

C'est précisément durant cette année que l'abbé Langevin réfléchit plus que jamais au projet qu'il avait dû méditer auparavant de ne pas rester privé des bienfaits surnaturels de la vie en commun. A cet effet, il allait, tous les mois, depuis sa venue au Collège Sainte-Marie, consulter le vénérable M. Colin, P.-S. S., curé de Notre-Dame, et en même temps supérieur des Messieurs de Saint-Sulpice et du Grand Séminaire. Nous allons voir à quelle décision importante les sages conseils d'un tel directeur spirituel vont orienter bientôt le futur serviteur de Marie Immaculée.

II. — L'Oblat de Marie Immaculée

« Chose étrange, écrit l'abbé Langevin à son petit frère Hermas, à Noël 1880: nous ne nous comprenons pas nous-mêmes; nous ignorons ce qui se passe en nous. Curieux caprice de l'instabilité et de la sensibilité de ce cœur, notre insondable abîme. »

Ce n'est pas qu'il veuille manquer de loyauté à sa première décision mûrement réfléchie et sérieusement prise pour toujours: devenir prêtre du Seigneur, c'est la vocation certaine de M. Langevin.

Mais il connaît si franchement son caractère impétueux, débordant d'activité, si prompt, même un peu trop emporté à certaines heures, qu'il sent le besoin d'avoir un contrôle auprès de lui, et c'est ce qui le fait s'ouvrir parfaitement à son directeur de la perplexité où est son âme.

« L'épreuve trempe les âmes, écrira-t-il à son frère: c'est là qu'elles deviennent fortes si elles résistent; c'est là aussi, hélas! qu'elles meurent, si le courage manque. Où est le secret de la victoire? Il ne faut pas se le dissimuler, on le trouve dans la prière, l'ouverture vis-à-vis de son directeur et le travail consciencieux. »

Mettant en pratique ces réflexions si justes, il obéit aux sages conseils de M. Colin qui le détermine à demander son admission dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. A la maison de formation de Lachine, près Montréal,

il revêtira le saint habit religieux le 24 juillet 1881, et confiera à son frère, deux mois plus tard: « On s'ennuie un peu partout, excepté peut-être au noviciat des Oblats, où ton frère est très heureux. »

Admis à son Oblation le 6 juillet 1882, le jeune Père fera immédiatement après son noviciat ses vœux perpétuels, le 25 juillet, car il est déjà dans les ordres sacrés. Cinq jours plus tard, le 30 juillet 1882, le P. Adélard Langevin, O. M. I., recevra l'onction sacerdotale, des mains de Mgr Fabre, dans la chapelle des Sœurs du Bon-Pasteur, à Montréal. Dès ce moment il aurait pu exprimer son bonheur qu'il consignait dans une lettre, en 1889, à son frère Hermas, à la fin de ses études: « Si c'était à recommencer, je me ferais Oblat dix ans plus vite; mais s'il n'y avait jamais eu d'Oblats, je me serais fait Sulpicien. »

Prédicateur de retraites paroissiales, de 1882 à 1885, telle est l'obédience qu'il reçoit de ses supérieurs, et c'est tout à fait en rapport avec ses aptitudes de jeune religieux de vingt-sept ans. Mais déjà il est apprécié comme « un homme de jugement et de capacités plus qu'ordinaires ». Il saura aussi, dès le début, gagner l'estime de tous les auditoires où il est appelé à porter la parole de Dieu. On le note dans la Chronique de la résidence Saint-Pierre de Montréal, où le missionnaire a son pied-à-terre: « Il prêcha la retraite annuelle des jeunes gens à notre église Saint-Pierre à la satisfaction de tous. »

Sa voix forte et perçante, que l'on comparera souvent à la note du clairon qui stimule à la marche, est toujours écoutée avec intérêt, et elle devient de plus en plus pénétrante, dans la chaleur du débit et les envolées de cette âme d'apôtre qui veut tant faire un peu de bien à ses semblables. Sa physionomie elle-même, si digne et toujours attrayante, en apparence fière et fermement résolue, donne l'impression de la grande importance qu'il attachera toute sa vie au ministère de la prédication. Rien d'étonnant s'il réussit à mettre la conviction dans les âmes, et à en ramener un bon nombre au bon Dieu. On peut ajouter qu'il possède alors tous les éléments de cet orateur sacré qui se fera acclamer, un jour, par des foules considérables.

La confidence qu'il fera à son cousin, le R. P. Guérin, en 1906, nous semble à peine acceptable, lorsque, plusieurs fois, on a eu le bonheur d'entendre ce grand missionnaire de la doctrine chrétienne: « Aucune parole humaine ne pourra jamais dire ce qu'il m'en a coûté pour être religieux et prédicateur. »

A son frère Hermas, il aime faire connaître les consolations de son pieux ministère: « Quel zèle! Quelle foi! lui écrit-il, en 1883, au retour d'une retraite à Joliette: ils venaient se faire bénir et demander des guérisons à genoux. C'est à faire honte et à nous faire sécher de dépit jusqu'à la moelle des os de nous voir si misérable. »

DIRECTEUR DE GRAND SÉMINAIRE (1885-1893)

Durant ses trois années de missions dans le Québec, le P. Langevin se faisait de mieux en mieux connaître de ses supérieurs, sans s'en douter, et il était partout aimé dans tous ses sermons de retraites.

Jusque-là, le Grand Séminaire d'Ottawa était comme une annexe de l'Université de cette ville, et les séminaristes du clergé séculier avaient le même supérieur que les scolastiques de la Congrégation des Oblats.

Il s'agissait de nommer un directeur de Grand Séminaire, puisque le scolasticat deviendrait un corps séparé, habitant une maison éloignée. Le P. Adélard Langevin, O. M. I., sera donc le premier directeur désigné par l'autorité ecclésiastique qui le charge, en même temps, de l'enseignement de la théologie morale, de l'éloquence sacrée et de l'Histoire de l'Eglise. Il répondra à la confiance générale de tous ceux qui doivent bénéficier de son enseignement. En voici un témoignage magnifique: « Le P. Langevin était pour le moins un excellent professeur; il possédait très bien les matières qu'il enseignait. Homme d'études et heureux de travailler, il ne venait jamais en classe sans être parfaitement préparé, et il avait le don de communiquer ce qu'il savait, rendant ses classes toujours intéressantes, ayant toujours un trait ou un fait pour élucider l'application des principes énoncés. »

Le 18 août 1887, il fut nommé second assesseur du supérieur de l'Université elle-même, tout en conservant ses autres charges au Séminaire. Malgré ces attributions nombreuses, on verra que cette vie plutôt sédentaire ne lui sera nullement désagréable: « Je ne me serais jamais cru de l'aptitude pour la solitude d'un séminaire, écrit-il à Hermas. Ah! cher frère, que Notre-Seigneur est bon pour moi! »

Animé de l'esprit de foi le plus vif, et rempli d'un zèle qui aime avant tout le don de soi pour les âmes, le P. Langevin acceptera de donner deux heures de catéchisme par semaine aux étudiants de l'Université et remplira l'office d'aumônier du pensionnat des Sœurs Grises de la rue Rideau, dès l'année 1888.

C'est lui qui formera, vers la même époque, une société de débats pour les élèves canadiens-français de l'Université. Car, « selon lui, la langue française pour un Canadien était intimement liée à sa religion ».

« N'ayez pas honte, disait-il souvent, d'être catholiques! N'ayez pas peur de défendre votre religion quand elle est attaquée! Quand vous serez dans le monde, ne laissez jamais les intérêts matériels et personnels vous gagner. Ayez votre idéal, et que cet idéal soit la justice, la gloire de Dieu, le bien des âmes. »

III. — Un grand évêque

Le 1er juillet 1893, le P. Langevin arrive à Winnipeg, en qualité de vicaire des missions des Oblats, au diocèse de Saint-Boniface, qui comprend alors les deux provinces du Manitoba et de la Saskatchewan, moins la partie nord appartenant au vicariat apostolique de Prince-Albert.

Huit années d'expérience pastorale, à Ottawa, dans le professorat qui lui valut, en 1890, un titre de docteur en théologie; et dans la direction du Séminaire, une fonction qui offrait de graves et délicates responsabilités au jeune religieux obligé de préparer des prêtres pour le clergé séculier du diocèse; huit années de sollicitudes comme membre du Conseil de l'Université et comme aviseur écouté de sa Congrégation, — il fera son premier voyage à Paris, en 1890, à ces deux titres, croyons-nous, — huit années de constants labeurs et de fervent apostolat par la prédication, par la direction spirituelle, par ses catéchismes, ses conseils et son dévouement inlassable et souvent empressé à rendre service, voilà ce qui le fait appeler dans l'Ouest, par le vénérable archevêque de Saint-Boniface, Mgr Taché, qui salua sa venue par ces mots: « Je vous désirais depuis dix ans! »

Aussi, quatre mois plus tard, en novembre 1893, le P. Langevin est nommé curé de la paroisse Sainte-Marie de Winnipeg, l'une des deux seules paroisses que compte à cette époque cette ville. Inutile de s'étonner de la nomination, puisque le nouveau curé, durant son stage à Ottawa, a pu acquérir la connaissance de la langue anglaise, de façon suffisante pour que « ses sermons à la chapelle de l'Université soient regardés comme de véritables événements par les étudiants en général ».

La Providence du bon Dieu, qui destinait son serviteur à la plénitude du sacerdoce et au gouvernement de l'Eglise-Mère de l'Ouest canadien, avait non seulement pourvu son âme des dons les plus riches et les plus variés, mais elle l'avait aussi disposée à acquérir, sans aucun désir des honneurs, par l'unique ambition de faire du bien aux âmes, les vertus et les qualités, l'expérience et la sûreté de jugement que la science des hommes et de la vie pratique apporte au sujet déjà favorisé de la grâce surnaturelle.

Lorsque survient la mort du vénéré Mgr Taché, le 22 juin 1894, le diocèse reste orphelin de son chef, parce que les démarches de l'archevêque défunt n'ont pas obtenu l'élection du coadjuteur désiré dans le temps passé. Saint-Boniface possède, à cette date, trente et un prêtres séculiers et trente-trois Pères Oblats, et l'on pense que la Congrégation doit s'orienter plutôt vers les endroits moins organisés, vers les pays de missions proprement dites.

Quoi qu'il en soit des pourparlers et des suppliques qui retardèrent peut-être quelque peu le choix de Rome, le Bref apostolique de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, en date du

8 janvier 1895, s'exprime ainsi: « Nous pourvoyons en votre personne à l'Eglise épiscopale de Saint-Boniface et Nous vous en nommons l'évêque et le pasteur. »

Cette haute dignité, dans l'Eglise de Dieu, cette lourde charge de pasteur des âmes, Mgr Louis-Philippe-Adélard Langevin les accepte avec la plus filiale soumission, et il y sera fidèle de façon indéfectible. Il n'en diminuera jamais l'éclatante beauté, ni n'en atténuera l'incomparable gloire, de sorte que le témoignage sera universel et sans restriction, à la fin de sa carrière, et on le proclamera unanimement un grand évêque, un illustre pontife dans la sainte Eglise.

Veiller, diriger, protéger, défendre, secourir, telles sont en abrégé les attributions du bon pasteur qui, à l'exemple de Jésus, le divin Maître, doit donner sa vie pour ses brebis!

Mgr Langevin déploiera une telle vigilance, une si paternelle sollicitude qu'il s'imposera tous les sacrifices nécessaires, — ceux même de l'amitié, — tous les voyages les plus fréquents et les plus accablants, jusqu'en Autriche et à Rome, pour garantir la sauvegarde de la foi parmi son peuple de nationalités et de langues si différentes. Il a la clairvoyance du véritable chef qui sait voir d'avance les dangers possibles, et sa voix se fera sans cesse vibrante et pleine de la plus profonde conviction, en face du péril social, car il a toujours en vue la protection de tous ses fidèles catholiques. Sa défense toujours noble, sans petites compromissions, demeure respectueuse des personnes contre lesquelles semble s'élever sa parole souvent cinglante, mais si loyalement dévouée à la vérité et aux principes qu'elle veut faire triompher.

Mgr P.-E. Roy, de Québec, disait en 1915: « Il est tombé dans sa noble tâche, les armes du bon combat à la main, les flammes de l'apostolat dans les yeux, le verbe de vérité sur les lèvres. »

Nous verrons bientôt comment il a voulu donner son aide et porter secours, en « irréductible défenseur des saintes causes », à toutes les œuvres utiles et en toutes les circonstances requises.

Il avait pris pour devise ces deux mots de saint Paul à Timothée: « *Depositum custodi !* Gardez le dépôt! » En commentant cette devise dans son premier mandement, Mgr Langevin cite cette explication d'un prédicateur: « Cette parole, dit-il, a traversé les espaces et les siècles d'un évêque à l'autre comme un testament et une garantie de l'intégrité de la foi. »

Avec ténacité, avec force et avec éclat, l'archevêque de Saint-Boniface sera fidèle à cette consigne, et il y mettra toujours tout son esprit, tout son cœur et toute son âme.

Dans son Mandement de consécration épiscopale, le 19 mars 1895, Mgr Langevin se pose, sur sa propre devise, la question suivante:

« Mais quel est ce dépôt sacré qu'il Nous faut garder ?

« C'est d'abord, répond-il, la pure doctrine de Jésus-Christ, telle qu'enseignée par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, colonne et soutien de la vérité... »

« Ce dépôt qu'il Nous faut garder, c'est la grande œuvre de la conservation des milliers de sauvages païens qui vivent dans ce diocèse ou dans Notre province ecclésiastique, et pour lesquels l'heure de la grâce semble avoir sonné. (La province ecclésiastique de Saint-Boniface comprenait alors tous les diocèses et vicariats apostoliques de l'Ouest canadien jusqu'à la mer Arctique et au Pacifique.)

« Ce dépôt sacré, c'est l'œuvre vitale, l'œuvre fondamentale de la colonisation d'un pays qui a besoin de se peupler pour être fort et prospère.

« Ce dépôt, enfin, ce sont les institutions d'éducation et de charité, et toute œuvre implantée en ce pays par nos infatigables prédécesseurs. »

Magnifique et immense programme qui sera constamment suivi, durant vingt années consécutives, par l'intrépide grand évêque dont nous rappelons le souvenir de façon si incomplète. Car il est impossible de résumer ici la somme considérable de tant d'activités continuelles qui furent la fidèle exécution de la parole de l'Apôtre: *Depositum custodi.*

A son voyage à Rome et à Lourdes, en 1896, Mgr l'archevêque ne perd aucune occasion de se proclamer Canadien français et d'exposer la situation et les besoins de son lointain diocèse. De nouveau en Europe en 1898, pour assister au chapitre général des Oblats, — pour l'élection du quatrième Général, — il visite plusieurs pays, et écrit à un de ses amis: « Mon séjour en Belgique a été fructueux au point de vue de la colonisation... » Et il espère voir beaucoup de colons belges se diriger du côté du Manitoba.

Mais la question majeure qui domine tout l'épiscopat de ce vaillant gardien des âmes de l'enfance, la chose sacrée qui retient particulièrement sa sollicitude, concentre en quelque sorte toutes ses énergies, épuise ses forces et ruine sa santé, au point d'abréger sa vie de plusieurs années, comme on l'avouera partout, à sa mort, c'est, sans contredit, la question des écoles du Manitoba.

Sujet fort discuté et souvent épineux, où les vues politiques de plusieurs ont peut-être influencé l'opinion personnelle d'un bon nombre, selon des intérêts qui ne défendaient pas les principes chrétiens en matière d'éducation. Mgr Langevin a répété jusqu'à sa mort cette vérité: « Une question n'est réglée que lorsqu'elle l'est dans le sens de la justice et de l'équité. »

Un bref rappel de toute cette difficulté qui demeure depuis cinquante ans (1890-1940) l'objectif principal de cette lutte héroïque des archevêques de Saint-Boniface, redira aux nôtres la légitimité des revendications réitérées sans cesse en faveur de la jeunesse et de l'enfance de tous les catholiques du pays.

Parmi les conditions expresses et mutuellement consenties en 1870, lors de l'entrée du Manitoba dans la Confédération canadienne, il était bien stipulé, aux articles 22 et 23, que le Parlement local « ne pourra dans ses lois préjudicier à aucun droit ou privilège conféré lors de l'union, par la loi ou la coutume, à aucune classe particulière de personnes dans la province relativement aux écoles séparées » (article 22), et que « l'usage de la langue française et de la langue anglaise sera facultatif dans les débats des Chambres... mais que les actes de la législature seront rédigés obligatoirement dans les deux langues » (article 23).

Or, voici qu'en 1889 un certain Dalton MacCarthy, venu de l'Ontario, réussit à soulever le fanatisme protestant, au Manitoba, et déclara ouvertement à ses amis son malheureux projet: « A tout prix, dit-il, il faut renverser le système des écoles séparées qui favorise les catholiques. » Il eut un associé favorable dans le « faiseur de promesses », M. Joseph Martin, dont le discours du mois d'août 1889, à Portage-la-Prairie, éveille grandement les craintes des futurs persécutés manitobains. Il y annonce « la prochaine sécularisation des écoles du Manitoba ».

La Chambre se réunit le 30 janvier 1890. Le gouvernement, dont le nouveau chef de cabinet se nomme Thomas Greenway, laisse introduire par le susdit Joseph Martin, devenu procureur général, une double mesure: « un bill concernant le département de l'éducation et un bill pour les écoles publiques ». C'était le 12 février, et le 12 mars suivant, une autre mesure, introduite par le même, déclarait que « nonobstant tout statut ou loi contraire, la langue anglaise sera seule en usage dans les registres et les journaux de la Chambre d'assemblée de la province de Manitoba ».

Malgré des débats animés, soutenus courageusement par nos trop peu nombreux représentants à la Législature, ces diverses mesures néfastes et outrageantes pour tous les catholiques de l'Ouest, et les Canadiens français plus spécialement, furent votées par 25 contre 11 les 19 et 25 mars 1890; dates tristement célèbres pour les nôtres du Manitoba.

Un bill remédiateur, préparé par le gouvernement conservateur en 1895, ayant à sa tête sir Charles Tupper, aurait, semble-t-il, rendu justice aux catholiques persécutés. Les élections de 1896, en amenant au pouvoir un nouveau gouvernement, — sir Wilfrid Laurier était le premier ministre du Canada, élu le 23 juin, — n'ont pas permis de savoir comment eût été appliqué le bill remédiateur en cause. Et ce furent des promesses et des compromis qui se succédèrent, à la non-satisfaction de tous les catholiques, et Mgr Langevin sut le clamer à tous les échos du Canada entier. Il reçut avec la soumission la plus parfaite le délégué apostolique, Mgr Merry del Val, envoyé presque expressément, en mai 1897, pour adoucir l'âpreté des discussions que soulevait ce grave pro-

blème. Et il attendit la direction de Rome pour régler sa conduite en conséquence, dans la suite.

Le 8 décembre 1897, l'encyclique *Affari vos*, du Pape Léon XIII, reconnaissait entre autres choses ceci: « Nous ne pouvons toutefois dissimuler la vérité, y était-il dit; la loi qu'on a faite, dans le but de réparation, est défectueuse, imparfaite et insuffisante. »

Mgr Langevin sera donc dans la vérité et son droit, quand il dira qu'il est toujours disposé à accepter ce que l'on offre aux catholiques, selon l'esprit de l'encyclique de Sa Sainteté Léon XIII, mais qu'il ne peut s'empêcher de réclamer beaucoup plus, en leur faveur, selon ces autres paroles du même document: « C'est beaucoup plus que les catholiques demandent et qu'ils ont, personne n'en doute, le droit de demander. » La mort seule allait faire taire, vingt ans plus tard, cet énergique revendicateur de la justice violée.

IV. — Un grand patriote

Toute une brochure ne suffirait pas à rendre un loyal et juste hommage à l'âme patriotique de Mgr Langevin. S'il nous était loisible d'analyser le magnifique discours qu'il prononça, en 1912, au Congrès de la Langue française, à Québec, on pourrait apprécier mieux, et saisir davantage l'élévation de pensées et la noblesse des sentiments de ce grand patriote toujours si ardent lutteur et courageux défenseur du « droit opprimé mais jamais périmé ». A relire cet incomparable *Salut à Québec*, on éprouve une impression indéfinissable de la délicatesse et de la beauté de la grande âme canadienne qui, par lui, s'exprimait ainsi:

« C'est avec une émotion bien sincère et un cœur débordant de joie et d'affection fraternelle que nous répondons à une si cordiale bienvenue par un salut du cœur à la chère province de Québec, berceau trois fois séculaire de notre race sur le sol de l'Amérique du Nord. L'air de la patrie, et les vertus évocatrices qui émanent du vieux sol québécois réveillent, embaument, enivrent et rendent le cœur plus fort.

« C'est sur cette terre que nous retrouvons les souvenirs les plus glorieux de notre histoire, sous les deux régimes français et anglais. C'est la terre de l'héroïsme et de la sainteté; elle garde les restes bénis de nos vaillants tombés au champ d'honneur, des conquérants pacifiques de nos droits, de ces héros et des héroïnes incomparables que Rome s'apprête à placer sur nos autels, et de ces héros plus humbles, nos ancêtres, martyrs de la foi et de la patrie ou du simple devoir de chaque jour. »

Tout le texte de ce mémorable discours est si captivant qu'on peut supposer aisément le bonheur qu'une assemblée ressentait à écouter la voix vibrante et chaude, si pénétrante et toujours convaincue, de ce Canadien tout court. Mgr Langevin avouait un jour à un de ses distingués amis: « Dieu seul sait ce que j'ai souffert au Manitoba. Ma vie en sera pro-

bablement abrégée de vingt ans. Et cependant, à certains égards, je ne regrette pas d'avoir été transplanté dans l'Ouest. Si j'étais resté dans la province de Québec, mes horizons seraient restés bornés, comme le sont ceux de tant de nos compatriotes. Je n'aurais pas appris à connaître la patrie canadienne tout entière, qui est pourtant bien la nôtre, la seule. »

Nous nous rappelons très bien cette attraction générale et souvent même enthousiaste que provoquait l'annonce d'une allocution, d'un discours ou d'un sermon de l'archevêque de Saint-Boniface. Il était connu dans tout le pays, et l'estime qu'on avait pour sa personnalité pouvait être discutée, par quelques-uns, mais elle était partagée de très bon cœur par le plus grand nombre des auditeurs qui l'entendaient.

On l'a proclamé plus d'une fois déjà: « Apôtre et citoyen, Mgr Langevin prit comme règle de sa vie la justice. Il apporte dans la lutte une redoutable ardeur, mais nul plus que lui ne respecta les droits des autres. »

Il avait une sorte de culte pour la langue française qui le faisait avouer devant un auditoire mixte de Winnipeg, en 1905: « Pour ma part, je tiens au français, la langue de mes aïeux, comme à la vie, et nul pouvoir au monde ne m'y fera renoncer... Nous ne demandons aucun privilège, nous réclamons simplement nos droits selon les institutions du pays, et nous avons confiance que les principes de justice, d'équité, de *fair play* britannique l'emporteront sur les mauvaises inspirations du fanatisme. »

De retour d'une absence de plusieurs mois, dans son dernier sermon à la cathédrale de Saint-Boniface, il prouvera la paternelle sollicitude de son cœur si sensible pour tous les siens: « Je puis vous assurer, disait-il, que la brise parfumée du Texas n'a pas pu me faire oublier un instant ceux qui me sont chers dans la patrie canadienne, et que mon cœur a tressailli d'émotion en me voyant de nouveau au milieu de vous. Pendant mon absence, je n'ai pas perdu de vue nos luttes pour nos libertés scolaires. »

S'étonnera-t-on ensuite s'il pouvait répéter avec raison tout à fait que cette lutte pour les écoles lui « coûte le sang du cœur »? Il aura expérimenté sûrement que la part des lutteurs peut être la plus grande, la plus brillante et la plus belle, mais qu'elle demeure aussi, pour eux, souvent la plus pénible, la plus angoissante et la plus crucifiante.

Rien ne saurait attester mieux la valeur de ce grand patriote que les témoignages non équivoques qui furent exprimés si nombreux et tous unanimes auprès de sa tombe:

« Il est mort, mort de ses blessures, le grand blessé », a écrit Mgr P.-E. Roy.

Mgr Emard, dans son oraison funèbre à Montréal, dira du regretté défunt: « Il voulut mourir comme il avait vécu, sur la brèche, les armes à la main, en combattant le bon combat du Christ; ayant tenu ses serments avec une fidélité parfaite, il a consommé sa vie dans un martyre qui a vraiment

fait de son âme celle d'un juste entre les mains de Dieu. Il peut remettre intact le dépôt dont il avait la garde, et qu'il aurait voulu rendre agrandi encore de tous ses droits reconquis. »

Et Mgr Bruchési, son condisciple d'autrefois, proclamera au peuple de Saint-Boniface, l'avant-veille des dernières cérémonies funèbres, que son collègue « a été le chevalier sans peur, combattant pour la cause de la justice et du droit. L'école telle que le droit naturel la veut, et telle que l'Eglise catholique la conçoit, n'a trouvé nulle part de plus vaillant, de plus inlassable défenseur. »

Il est donc possible de conclure que Mgr Langevin laisse dans l'histoire de notre pays un nom qui brillera au tout premier rang.

V. — Un homme d'œuvres

La parole de Mgr Mathieu, premier archevêque de Régina, a résumé, dans son oraison funèbre du 22 juin 1915, une partie des « grandes œuvres qu'il a faites et encouragées dans son diocèse ». Certains détails sont à retenir:

« Quel développement, dit-il, a pris l'Eglise catholique dans l'archidiocèse durant les vingt années d'épiscopat de Mgr Langevin!

« En 1895, l'archidiocèse renfermait vingt-neuf mille catholiques; aujourd'hui ils sont plus de cent mille, en comprenant ceux du diocèse de Régina qui vient de se créer.

« En 1895, Mgr Langevin avait soixante-seize prêtres sous sa houlette; aujourd'hui il y en a cent quatre-vingt-sept dans l'archidiocèse et plus de cent dans le diocèse de Régina.

« En 1895, il y avait environ quarante paroisses. Mgr Langevin en a organisé quarante-huit nouvelles dans l'archidiocèse de Saint-Boniface et trente-trois dans le diocèse de Régina pendant qu'il en avait encore la direction.

« En 1895, il trouvait huit couvents dans son archidiocèse qui aujourd'hui en renferme plus de quarante.

« Ces chiffres sont plus éloquents que n'importe quelles paroles. Ils disent et le travail que s'est imposé celui dont nous pleurons la perte et les grâces du ciel dont il a été inondé. »

En plus de ces œuvres déjà si magnifiques, nous serions en faute de ne pas mentionner, dans sa ville épiscopale, la fondation des Missionnaires Oblates du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée, dont le noviciat a été canoniquement institué le 24 mars 1904, et c'est parce que « le nombre des institutrices catholiques est insuffisant, et que les populations demandent de tous côtés des religieuses enseignantes capables d'enseigner l'anglais comme le français, et même l'allemand et le polonais... Mgr Langevin a jugé qu'il est devenu urgent de fonder une nouvelle communauté », et l'on sait avec quel soin vigilant et de quels conseils paternels il pourvut sa jeune Congrégation de Missionnaires Oblates.

Le Petit Séminaire de Saint-Boniface fut encore une fondation de cet homme de Dieu, qui cherchait à fournir un personnel à toutes les paroisses qui s'ouvraient si nombreuses

dans son vaste archidiocèse. Afin d'augmenter plus rapidement son clergé séculier, Mgr Langevin avait fait construire, en 1912, le bel édifice qui fut confié à la direction des RR. PP. Jésuites, après l'incendie de leur grand Collège, en 1922.

La nouvelle cathédrale de Saint-Boniface, bénie en 1908, demeure aussi l'un des temples splendides de tout l'Ouest canadien, une œuvre qui a été inspirée par le deuxième archevêque de notre ville.

Au point de vue religieux, les développements sont de plus en plus considérables, sous l'épiscopat de Mgr Langevin. Les communautés d'hommes sont doublées, et en plus des Oblats, des Jésuites, des Trappistes, des Chanoines Réguliers et des Frères de Marie, on sait que les Rédemptoristes sont venus dans l'Ouest, en 1898, les Pères de Chavagnes, en 1902, les Clercs de Saint-Viateur, en 1904, les Pères Basiliens pour les Ruthènes, en 1903... Les communautés de femmes, pour l'enseignement, pour les œuvres de charité, d'hospitalisation, de protection pour enfants et jeunes filles et pour la prière, sont quadruplées avec son approbation, ou sur son invitation et toujours avec tous ses encouragements et ses conseils les plus paternels.

Les Sœurs Grises de Montréal devront doubler leur hôpital de Saint-Boniface, et ouvrir en 1900 l'hôpital Saint-Roch, pour maladies contagieuses; elles établiront un hôpital à Régina, en 1907, et augmenteront les œuvres déjà si belles qu'elles poursuivent selon l'esprit de Mère d'Youville...

Les Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-Marie sont chargées de tenir le pensionnat de Saint-Boniface, qui devient (1898) l'Académie Saint-Joseph, tandis que les Frères de Marie ouvriront en 1899 leur Académie Provencher. Le Jardin de l'Enfance est fondé, en 1909, par les Missionnaires Oblates, elles-mêmes, nous l'avons vu, fondées par Mgr Langevin.

Il faudrait nommer tant de communautés nouvelles qui s'établissent et vont prospérer de façon splendide dans la suite: les Sœurs de la Providence, en 1903; les Sœurs de la Miséricorde de Montréal, en 1898; les Sœurs du Bon-Pasteur, en 1911; les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, en 1909; les Carmélites de Montréal, en 1912; les Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, en 1901; les Filles de la Croix de Saint-André, vers 1902; les Sœurs de Notre-Dame-des-Missions, en 1900; les Sœurs de la Sainte-Famille de Sherbrooke, en 1912; les Sœurs Ursulines de Belgique, en 1914.

Quand on sait que la plupart de ces communautés ont plusieurs maisons dans tout l'Ouest canadien, on peut apprécier l'importance de toutes les initiatives qui sont dues à l'esprit d'entreprise de Mgr Langevin.

Au point de vue moral, notons rapidement, pour montrer jusqu'où se portait l'idée d'organisation de ce grand évêque, la fondation des *Cloches de Saint-Boniface*, en 1902.

La Société Historique de Saint-Boniface, qui fut fondée à l'occasion de la découverte du fort Saint-Charles et de l'île

au Massacre, aura pour premier président Mgr Langevin, qui conseille de « recueillir avec soin les fragments du passé », pour les générations à venir (1908).

Et les jeunes de l'A. C. J. C., déjà encouragés, en 1904, par Mgr Langevin, recevront la plus cordiale approbation, quand se fondera, en 1907, le Cercle La Vérendrye: « La formation d'une branche de l'Association Catholique de la Jeunesse au Collège de Saint-Boniface me fait grand plaisir, dit-il, car nous avons un urgent besoin de l'action loyale et active des fidèles si nous voulons promouvoir les intérêts catholiques, et maintenir, défendre, ou recouvrer les droits de la sainte Eglise, dans notre chère patrie canadienne. »

L'œuvre de presse catholique n'est jamais privée de l'attention ni de l'appui de notre archevêque, dans la ville de Winnipeg, faisant alors partie de ce diocèse. Quelques années avant sa mort, Mgr Langevin saluera avec bonheur le journal français *la Liberté*, qui viendra aider le travail qui se faisait déjà par un autre journal hebdomadaire, *le Manitoba.*

Pour résumer d'un mot le progrès matériel des institutions de Saint-Boniface, on peut dire que Mgr Langevin a laissé dans sa ville épiscopale des établissements qui sont passés de leur état d'enfance à une condition de maturité qui pourra subir avantageusement l'épreuve des années, et attester le vrai titre d'homme d'œuvres qui s'attache à son nom.

VI. — Un homme du bon Dieu

« L'Eglise de Dieu, la Sainte Église de Jésus-Christ, il suffisait de lui entendre dire une fois cette formule et de voir en même temps briller l'éclair de son œil vif, pour reconnaître en lui un Ambroise, un Athanase, un Grégoire. Non, il n'eût pas désavoué la parole de saint Basile à son persécuteur, confessant n'avoir jamais rencontré pareille fermeté: « C'est donc que jusqu'ici tu n'as pas connu d'évêque. »

Ces lignes du R. P. J.-M. Villeneuve (21 juin 1915), notre si vénéré cardinal actuel de Québec, indiquent bien le caractère général de la vie pastorale de Mgr Langevin.

Sa foi intrépide lui inspirait les sentiments les plus touchants envers la sainte Eglise et son chef suprême, le Souverain Pontife. « Il a aimé l'Eglise et il a souffert pour elle. Souffrances de l'âme et du corps, contradictions de toutes sortes, inquiétudes, chagrins, rien ne lui a été épargné », proclamait Mgr Mathieu.

Et voici comment son respect pour le Pape nous est raconté par la plume si sympathique de M. Henri Bourassa, l'ami fidèle de Mgr Langevin: « L'un des plus beaux traits de cet admirable caractère d'apôtre, ce fut son esprit d'obéissance. Lorsque le texte de l'encyclique *Affari vos* arriva au Canada, quelqu'un, prévoyant que les politiciens tenteraient d'en tirer profit pour enterrer la question des écoles, disait à l'archevêque: « Monseigneur, vous allez sans doute accompagner l'encyclique d'un mandement explicatif ? — Non, ré-

pliqua-t-il, lorsque le Pape parle, tous, évêques, prêtres et laïques, n'ont qu'un devoir: se taire et obéir. Plus tard, si l'on cherche à dénaturer le sens des paroles du Pape, je parlerai, si c'est nécessaire. »

Cette obéissance pratique était estimée de Mgr Langevin, et il avouera lui-même « sa passion pour l'obéissance ». Il en donnera un bel exemple, à l'ordination sacerdotale de son bien-aimé frère, dont il sera absent pour ne pas quitter les exercices d'une retraite de sa Congrégation. Lors de son premier voyage à Paris, en 1890, il n'aura pas la joie de se rendre à Lourdes ni à Rome: « Vive la sainte obéissance », redira-t-il... Le vrai religieux s'affirmera donc constamment, parmi tous les soucis du chef spirituel de son immense diocèse. Il se plaindra parfois d'avoir à tant voyager et de se priver ainsi de bien des grâces peut-être.

Mais sa vie intérieure n'en était pas moins continuelle et intense, oserions-nous dire. Le petit Carmel de Saint-Boniface, qui subsista dix-sept années au Manitoba, était l'objet de visites spirituelles qui devenaient, pour l'archevêque harassé de fatigues, une sorte de repos, et les moniales en retiraient toujours de précieuses leçons de vie surnaturelle. Nous pouvons confirmer cet aveu par le témoignage de la regrettée Mère Raphaël de la Providence qui disait à l'auteur de ces lignes combien une heure de causerie spirituelle paraissait courte, et jusqu'à quel sommet de l'amour du bon Dieu il savait orienter ces heureuses contemplatives. C'est qu'il avait puisé dans ses études de jeune missionnaire et de directeur d'âmes, à Ottawa, dans la vraie doctrine de l'Evangile et des saints qui prépare l'âme sacerdotale au ministère le plus fécond et le plus profitable aux âmes.

Et sa bonté aimable, son zèle inlassable, sa charité compatissante, son humilité sincère, ce sont des qualités ou des vertus faciles à démontrer dans la vie de Mgr Langevin. Nous devons les signaler tout simplement sans plus de mention. Mgr Louis-Adolphe Pâquet, P. A., écrira à Mgr l'administrateur, en 1915: « Dieu a cru que vingt ans de luttes suffisaient à son serviteur. Il est mort sur la brèche. Ce trépas est une cause de tristesse, mais aussi une leçon de fierté! On louera l'esprit de foi, l'attachement au Pape, le dévouement à l'Eglise, l'humilité, la générosité, le désintéressement du très regretté prélat.

Sa piété envers Marie Immaculée nous est comme résumée dans sa lettre au supérieur du Cap-de-la-Madeleine, le 25 mai 1915, quand il dit:

« Il est évident que nous sommes arrivés à un tournant de notre histoire au point de vue de nos libertés religieuses et nationales, menacées ou même violées sur certains points du territoire canadien. Nous avons donc besoin du secours de la puissante Mère de Dieu, qui a veillé sur notre berceau et qui nous a protégés aux jours d'épreuves.

« Une nation fidèle à Marie ne saurait périr! »

103.	*La Congrégation du Saint-Esprit*	R. P. G. Le Gallois, c. s. sp.
104.	*Répliques du bon sens* — III	Capitaine Magniez
106.	*Les Retraites fermées*	Ferdinand Roy
107.	*Sa Grandeur Monseigneur Courchesne*	XXX
108.	*L'Enc. « Miserentissimus Redemptor »*	S. S. Pie XI
109.	*La Langue française*	Chanoine Charron
110.	*L'Apostolat*	Rodolphe Laplante
111.	*Répliques du bon sens* — IV	Capitaine Magniez
112.	*Le Drapeau canadien-français*	R. P. Archambault, s. j.
113.	*L'Université Pontificale Grégorienne*	XXX
114.	*La Retraite fermée*	Roland Millar
115.	*L'Action catholique*	Mgr P.-S. Desranleau
116.	*Un diocèse canadien aux Indes*	R. P. E. Gagnon, c. s. c.
117.	*Le Mois du Dimanche*	R. P. Archambault, s. j.
118.	*Pour le repos dominical*	D. B.
119.	*Le Problème de la natalité*	Benito Mussolini
120.	*Moniales Carmélites aux Trois-Rivières*	Un Ami du Carmel
121.	*La Femme canadienne-française*	Sr Marie du Rédempteur, s. g. c.
122.	*L'Ordre Trinitaire*	Jean-Félix de Cerfroid
124.	*Le Sens social*	Abbé Joseph-C. Tremblay
125.	*Sa Sainteté Pie XI*	S. Em. le card. Rouleau, o. p.
127.	*L'Encyclique « Mens Nostra »*	S. S. Pie XI
128.	*La Destinée sociale de la femme*	Marie-Thérèse Archambault
129.	*Les Retraites fermées*	Dr Joseph Gauvreau
130.	*Le B. Albert le Grand*	R. P. Richer, o. p.
131.	*La Tempérance* — I	S. G. Mgr Courchesne
132.	*Les Bénédictins*	Dom Léonce Crenier, o. s. b.
133.	*La Médaille miraculeuse*	R. P. Plamondon, s. j.
134.	*La Première Mission des Relig. du S.-C.*	R. S. C. J.
135.	*Mère Bruyère*	Sr Marie du Rédempteur, s. g. c.
136.	*La Formation d'une élite chez la jeunesse féminine*	Marguerite Bourgeois
137.	*L'Eucharistie et la Charité*	C.-J. Magnan
138.	*T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau*	Une Religieuse de Sainte-Croix
139.	*La Tempérance* — II	S. G. Mgr Courchesne
141.	*L'Ouvrier en Russie*	E. S. P.
142.	*L'Action catholique*	Mgr Eugène Lapointe
143.	*La Russie en 1930*	Dr Georges Lodygensky
144.	*Le Scoutisme canadien-français*	R. P. Paul Bélanger, s. j.
145.	*L'Aumône*	Mgr Charles Lamarche
146.	*Le Monument du Souvenir canadien*	L'Hon. Rodolphe Lemieux
147.	*Les Troubles scolaires de la Saskatchewan*	R. P. Tavernier, o. m. i.
150.	*L'Heure catholique*	S. Exc. Mgr Deschamps
151.	*Cinquante ans de retraites fermées*	R. P. Louis Dassonville, s. j.
152.	*Les Jésuites en Espagne*	XXX
153.	*Un groupe de jeunesse catholique*	Abbé Aurèle Parrot
154.	*La Sanctification du dimanche*	XXX
155.	*Le Petit Nombre des catholiques*	R. P. Gibert, s. j.
156.	*Encyclique « Caritate Christi compulsi »*	S. S. Pie XI
157.	*Les Dangers des vacances*	Abbé Georges Panneton
158.	*La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal*	J.-A. Julien
159.	*Le Malaise économique*	Nos Évêques
160.	*Les Saints Jésuites canadiens*	R. P. Tenneson, s. j.
161.	*Les Retraites fermées au Canada*	Léo Belland
162.	*Vers la guerre*	XXX
164.	*L'Année sainte*	S. S. Pie XI
165.	*Les Carrières* — II	A. Perrault, c.r.-J. Sirois, n.p.
168.	*Les Carrières* — IV	Abbé A. Vachon-A. Bédard
169.	*Encyclique « Dilectissima Nobis »*	S. S. Pie XI
170.	*Le Message de Jésus.. Ses sources* — I	R. P. L.-A. Tétrault, s. j.
171.	*L'Héroïque Aventure*	R. P. Gérard Goulet, s. j.
172.	*Les Carrières* — V	A. Champagne-P. Joncas
173.	*La Famine en Russie*	Cilacc
174.	*Les Carrières* — VI	A. Rioux-A. Godbout
176.	*Le Message de Jésus...Ses sources*—II	R. P. L.-A. Tétrault, s. j.
177.	*L'Église de Rome et les Églises orientales*	Abbé J.-A. Sabourin
178.	*Les Carrières* — VII	E. L'Heureux-A. Léveillé
179.	*Un Monastère de Bénédictines au Canada*	R. P. Paul Doncœur, s. j.
181.	*Quelques réflexions sur l'Apostolat laïque*	S. Exc. Mgr Courchesne
182.	*Causeries religieuses*	R. P. Brouillet, s. j.
183.	*L'Apostolat*	J. Sylvestre-A. Provencher
184.	*Pour le plein rendement des Ret. fermées*	E. Mathieu-M. Chartrand

185.	*Mgr Provencher*	R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
186.	*Les Carrières* — VIII	E. MINVILLE-A. LAURENDEAU
187.	*Saint Jean Bosco*	P. René GIRARD, S. J.
189.	*La Retraite fermée et les jeunes*	Jean-Paul VERSCHELDEN
190	*Armand La Vergne*	XXX
191.	*Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay*	R. P. TENNESON, S. J
192.	*La Retraite fermée, œuvre essentielle*	Gérard TREMBLAY
193.	*L'A. C. J. F. groupe les jeunes*	Louis BERNE
195.	*Le Vieux Collège de Québec*	P. Jean LARAMÉE, S. J.
197.	*Pacifisme révolutionnaire*	« Lettres de Rome »
198	*L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales*	Docteur Joseph GAUVREAU
199.	*Les Jésuites*	Abbé Joseph GARIÉPY
200.	*L'Œuvre des Terrains de Jeux*	O. T. J.
201.	*Sous la menace rouge*	R P. ARCHAMBAULT, S. J.
202	*Un quart d'heure au pays du Soleil Levant*	Paul-Emile LÉGER, P. S. S.
203.	*Croisière en U. R. S. S*	Pierre MAURIAC
204.	*Notre cours classique*	Jean FILION
205.	*Quand le Front populaire est roi*	E. S. P.
206	*L'Action catholique*	S. S. PIE XI
207.	*Le Cinéma*	S. S. PIE XI
209.	*Les Sans-Dieu à l'œuvre*	Commission PRO DEO
210	*Sœur Mathilde de la Providence*	Marie-Claire DAVELUY
211.	*Le Catholicisme en face du communisme*	Mgr Fulton J. SHEEN
212	*Notre régime pénitentiaire*	Dr Joseph RISI
213.	*L'Ordre social chrétien*	Cardinal LIÉNART
214.	*La Mission surnaturelle de l'Action cath*	Abbé Anselme LONGPRÉ
215.	*Lettre apostolique « Nos es muy »*	S. S. PIE XI
216.	*Le Père Marquette*	Alexandre DUGRÉ, S. J.
217.	*Sur les pas du Frère André*	Frère LÉOPOLD, C. S. C.
218.	*La Mission Saint-Joseph de Sillery*	R. P. Léon POULIOT, S. J.
219.	*L'Espagne dans les chaînes*	Gil ROBLES
220.	*L'Expérience d'Antigonish*	Abbé Livain CHIASSON
221.	*Le Saint Rosaire*	S. S. PIE XI-S. S. LÉON XIII
222.	*Retraites pour collégiens*	Abbé A. MIGNOLET
223.	*L'Impérieuse Mission de la jeunesse*	Roger BROSSARD
224.	*L'Action catholique* — II	S. S. PIE XI
225.	*Congrès Eucharistique National de Québec*	R. P. Auguste GRONDIN, S. S. S
226.	*Lettre sur le communisme*	S. Exc Mgr Georges GAUTHIER
227.	*Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard*	R. P. Léo BOISMENU, S. S. S.
228.	*Mémoires des minorités au Canada*	O. T. J.
229.	*La Vierge en Nouvelle-France*	P. Charles DUBÉ, S. J.
230.	*Congrès mondial de la Jeunesse*	E. S. P.
231.	*Doit-on tolérer la propagande communiste?*	Abbé Camille POISSON
232.	*Une Université catholique au Japon*	R. P. Hugo LASALLE, S. J
233.	*Le Front unique, piège communiste*	Entente internat. anticommuniste
234.	*The Bogey of Fascism in Quebec*	H. F QUINN
	The Quebec « Padlock Law »	G. A. COUGHLIN, K.C.
235.	*Vœux du premier Congrès de tempérance*	E. S. P.
236.	*Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma?*	Comité des Œuvres catholiques
237.	*Guerre au blasphème, vengeance de Satan !*	Abbé Georges PANNETON
238	*Le Jour du Seigneur*	E. S. P.
239	*Pie XI et le Canada*	E. S. P.
240	*Sa Sainteté Pie XII*	E. S. P.
241	*Lettre à l'épiscopat des Iles Philippines*	S. S. PIE XI
242	*Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S ?*	S E P E S.
243.	*La Soumission de « l'Action française »*	E. S. P.
244.	*Les Canadiens français et le Nouvel-Ontario*	Dr Raoul HURTUBISE
245	*Une élite dans l'industrie*	Abbé Bernard GINGRAS
246	*Lettre encyclique « Sertum Laetitiae »*	S. S. PIE XII
247	*La Vierge en Nouvelle-France* — II	Charles DUBÉ, S. J.
248.	*Allocutions de Noël*	S. S. PIE XII
249.	*La nouvelle tactique du Komintern*	Entente internationale
250.	*La science, la foi, la vision*	S. S. PIE XII
251.	*L'histoire du Canada commence-t-elle en 1760 ?*	G.-E. MARQUIS
252	*Mgr Adélard Langevin, O. M. I.*	Abbé Léonide PRIMEAU

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix: 10 sous l'unité franco; $6.00 le cent; $50.00 le mille; port en plus
Condition d'abonnement: $1.00 pour douze numéros consécutifs

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal

IMPRIMERIE DU MESSAGER, MONTRÉAL